

08 mar 2011 -12:07

Appartient à Conseil des Ministres de 7 mars 2011

Régie des bâtiments

Vente de bâtiments de douanes

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à vendre de gré à gré quatre bâtiments de douanes à la Région flamande, à Mol, Fourons, Menin et Boorseem.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe